

J.M. CASTELLU

Août 1968

LEXIQUE DE TERMES SERER

A CONTENU ECONOMIQUE

EN USAGE A N'GOHE

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M. de DAKAR-HANN

LEXIQUE DE TERMES SERER

A CONTENU ECONOMIQUE

EN USAGE A NGOHE

- J-M. GASTELLU -

Août 1968

AVANT-PROPOS : LE ROLE DE L'ANTHROPOLOGUE ECONOMISTE

Dans notre programme initial de travail sur les "comportements économiques et les facteurs socio-culturels en zone arachidière sénégalaise", il était prévu qu'une partie de l'étude devait être consacrée à l'analyse des termes économiques vernaculaires. En effet, il paraît de plus en plus évident que toute étude d'anthropologie économique doit avant tout être fondée sur les catégories utilisées par les populations en observation ; le temps semble révolu, où l'on analysait les systèmes économiques dits "traditionnels" ou "en transition" à partir du seul exemple des sociétés industrialisées. Cette attitude était dictée par le présupposé que la théorie économique édiflée dans les pays d'occident était de portée "universelle", et que, par conséquent, les mêmes actions devaient conduire partout aux mêmes résultats. C'était par trop négliger l'influence des facteurs socio-culturels sur les actes économiques ; c'était aussi ériger en dogme ce qui aurait dû susciter un doute méthodologique.

La non-réussite de bien des planifications des pays du Tiers-Monde tient peut-être avant tout à une cause aussi profonde, car on s'est un peu trop empressé de transposer les recettes de notre développement dans ces pays-là, sans s'attacher aux motivations qui auraient pu pousser les populations de ces pays à agir. Il est juste de constater que si ces planifications échouent, c'est bien souvent à cause de la non-réalisation des objectifs dans le secteur rural ; l'une des causes principales est le risque dû aux aléas climatiques ; mais, aussi, c'est dans le secteur rural que les mentalités doivent effectuer le saut le plus important, briser le plus d'obstacles avant de se mettre au rythme de la "modernité". Le travail de

l'anthropologue économiste doit essayer de saisir le fonctionnement de ces sociétés de l'intérieur, en se fondant sur les distinctions économiques élaborées par les populations elles-mêmes ; loin d'être purement gratuit, son travail doit servir de charnière entre la population rurale repliée dans son univers propre et le planificateur bardé de techniques modernes de calcul. Peut-être sera-t-il permis de découvrir alors les véritables ressorts qui permettront aux populations africaines de "partir" ?...

- INTRODUCTION -

Dans ce "lexique de termes Sérér à contenu économique", il s'agissait, pour nous, de regrouper quelques termes recueillis à NGOHE, de façon à pouvoir servir à d'autres chercheurs.... En effet, le seul dictionnaire accessible actuellement est celui du Père EZZANO, édité par la Mission de Joal. Ce dictionnaire présente deux particularités : tout d'abord, il s'agit du Sérér de la Petite Côte, et, bien souvent, les termes employés par les Sérér de NGOHE sont très différents, quant à la phonie, de ceux de la Petite Côte : nous en donnerons pour exemple le terme : "KUN[^]TYALA", qui désigne la "ceinture", et, par extension, le "lignage paternel" sur la Petite Côte, et qui, à NGOHE, devient "KURDYALA". La seconde particularité est que les préoccupations d'un missionnaire sont différentes de celles d'un économiste ; aussi, avons-nous cru bon de compléter les enseignements du Père EZZANO par nos propres observations. Il va de soi que chaque fois que nous signalerons un terme qui est contenu dans le dictionnaire du Père EZZANO, soit tel quel, soit orthographié différemment, nous y ferons référence.

Il ne pouvait être question de tout recenser : les termes recueillis l'ont été au fur et à mesure de nos enquêtes, selon que nos préoccupations se sont tournées vers tel ou tel aspect de la vie économique des Sérér. Il pourra paraître, bien souvent, que tel chapitre est, à priori, bien éloigné des préoccupations économiques : par exemple, les chapitres sur le "calendrier" ou sur les "remèdes". En réalité, une brève présentation montrera, chaque fois, qu'il s'agit bien de termes à contenu économique, soit que le calendrier dicte l'ordre des travaux agricoles, soit que les remèdes aient un tarif donné.

Plutôt que de constituer un lexique purement alphabétique, difficile à consulter, les termes recueillis ont été regroupés par thèmes. Ces thèmes se présentent dans l'ordre suivant :

- Chapitre I : Le Calendrier.
- Chapitre II : Les travaux agricoles.
- Chapitre III : Le système foncier.
- Chapitre IV : La circulation des biens.
- Chapitre V : Les personnes, les groupes, les métiers et les castes.
- Chapitre VI : Le mbind.
- Chapitre VII : Les remèdes.

La transcription phonétique adoptée est celle utilisée par Monsieur H. PEPPER pour le centre des Archives Culturelles du Sénégal ; nous avons simplement gardé le "KH" pour la transcription du son équivalent à la "jota" espagnole, au lieu du "X" préconisé. Nos transcriptions sont fondées sur plusieurs auditions successives du même terme ; il est possible, cependant, que tel ou tel terme soit mal transcrit, notre formation n'étant pas celle d'un linguiste. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser. Nous sommes moins pardonnable, par ailleurs, de n'avoir pas toujours transcrit l'article précédant le substantif, fréquent en Sérère.

Les références au "Dictionnaire Sérère-Français d'après le manuscrit du Père EZZANO" seront indiquées par le sigle suivant, suivi du numéro de la page :

(EZ, p...)

De même, les références en "Dictionnaire Volof-Français" de Mg KOBES seront indiquées par :

(KB, p...)

Les références au Lexique Kéguem-Français faisant annexe à la "Notice sur les Sérères" écrite par le Gouverneur PINET-LAPRADE dans l'"Annuaire du Sénégal et de ses dépendances", en 1865, seront indiquées ainsi :

(P.L.).

Toutes les données dont nous faisons état ont été recueillies dans le village Sérér de NGOHE, centre du canton de MBAYAR, dans l'ancien royaume de BAOL. A la lecture, on s'aperçoit qu'à NGOHE le Wolof n'a que fort peu empiété sur la langue Sérér, à quelques exceptions près. Il aurait été intéressant de calculer le "degré de wolofisation" des habitants de NGOHE, en recensant tous les termes d'origine Wolof qu'ils utilisent, et en les rapportant au vocabulaire Sérér couramment employé ; cet "indice" aurait peut-être alors permis de mesurer à sa juste valeur le mythe de la "wolofisation" des populations sénégalaises. Malheureusement, nous n'étions nullement compétent pour ce genre de travail. Seuls, des linguistes devraient s'y consacrer.

Ces données ont été recueillies, pour la majeure partie, entre juin 1967 et juin 1968, de la part des informateurs les plus divers. Nous osons espérer que, telles quelles, elles pourront être de quelque utilité.

C H A P I T R E I

- LE CALENDRIER -

PRESENTATION :

L'étude du calendrier, de la "découpe du temps", n'est pas indifférente à l'économiste : on sait l'importance qu'a prise la notion de temps dans les études de ces dernières années, parallèlement aux recherches entreprises sur l'"espace économique".

L'ensemble des vingt-quatre heures se trouve divisé en quatre parties à NGOHE : l'aube, la journée, la soirée et la nuit. Si la nuit sert uniquement au repos ou aux réjouissances, les travaux ne se font pas indifféremment à l'aube ou dans la journée. C'est ainsi qu'aller chercher de la paille, aller récolter le MATYE ou le NAV, ramener les BUR MATYE, ne peuvent se faire qu'au cours de NKHES (le matin). La fabrication des tapades peut facilement se faire, à l'ombre, pendant NDYOLOR (la pleine chaleur). Par contre, la fabrication des clôtures de manioc, les corvées d'eau et les soins du troupeau peuvent être effectués soit pendant NKHES, soit pendant KIRANE (le soir). De même dans les SIM, certains travaux se font de préférence le matin (A SIM FUTUVATYE), d'autres l'après-midi (A SIM KIRANDAR), tandis que d'autres encore accaparent la journée toute entière (A SIM YON).

On remarquera combien la dénomination des heures est imagée et rattachée à une observation précise de la réalité : l'esprit concret d'une société paysanne transparait à travers des expressions telles que : "les ânes hennissent" ou "le dormeur change de côté".

Un ensemble de sept journées forme BES FANDAKVIDU : "la semaine". Sur ces sept jours, les jours de repos sont :

- le mardi, pour les gens de religion Sérér (animistes).
- le vendredi pour les musulmans.
- le dimanche pour les catholiques.

Il va de soi qu'en période d'intense travail les considérations religieuses disparaissent devant l'urgence des besoins. Il faut signaler que, pour les musulmans, le mercredi (ARDABA) est le jour où l'on va cultiver le champ d'un marabout ("champ du mercredi" : O KOL ARDABA).

Par ailleurs, les jours de la semaine dictent le prénom du nouveau-né : une fille née un lundi s'appellera TENING ; née un mercredi, elle se serait appelée KHEMES et un jeudi DABA. Un garçon né un dimanche s'appellera DIBOCOR.

Les mois sont des mois lunaires (O NGOL : la lune) composés de 30 jours chacun, sauf le mois de février (29 jours). Pour les Sérér OL, l'ensemble des douze mois est réparti en quatre saisons : deux saisons "longues" de quatre mois chacune, et deux saisons "courtes" de deux mois. La première saison de quatre mois (DYID) est celle de la traite de l'arachide et du repos ; puis, vient A SARADAM, saison de deux mois où l'on prépare les champs dans l'attente des pluies ; puis, arrive la saison des pluies : NDIG, qui dure quatre mois, et qui est la période du semis de l'arachide et du mil, et des différents binages ; enfin, l'année se ferme par SEGODEP, saison de deux mois, qui est la plus chargée en travaux, puisque celle des récoltes.

Les six premiers mois de l'année sont énoncés selon leur appartenance au DYID : janvier sera "le premier du DYID", et ainsi de suite.... Mais, les mois de mai et juin, faisant partie d'A SARADAM, sont cependant dénommés le "cinquième du DYID" et le "sixième du DYID". Avec le début de la saison des pluies, NDIG, les six derniers mois de l'année seront dénommés selon le cycle lunaire qu'ils représentent : c'est ainsi que juillet sera : "la septième lune" et décembre : "la douzième lune". Evidemment, un calendrier précis des travaux agricoles est attaché à chaque mois.

La principale particularité de ce calendrier recueilli à NGOHE consiste donc dans l'existence des deux saisons courtes de deux mois : A SARADAM et SEGODEP, qui n'apparaissent pas dans le calendrier des Sérér de la Petite Côte.

LEXIQUE :

A) Les heures :

1 - Le matin : NKHES (de 5 h. à 10 h.).

(EZ : p. 61 : NGES : aube)

5 h : A SIK ALAYU : "Tous les coqs chantent".

5 h 30 : MBUKUYAN : l'aurore

6 h 30 : A KID AKHOLA : "l'oeil voit bien".

2 - La journée : NAL (de 10 h. à 17 h.).

11 h. - 15 h. : NDYOLOR : la pleine chaleur

(EZ : p. 101 : NDOLOR : zénith)

12 h. : PUTAPADU : heure du déjeuner.

3 - La soirée : KIRANE

17 h. - 18 h. : KIRANE : fin de la chaleur.

18 h. - 19 h. : A KID ATYABURU : "Le soleil s'en va".

4 - La nuit : NGEROPO (de 19 h. à 5 h.).

19 h - 20 h : A TYUOR : heure du dîner.

22 h : KHAPAM ANAKH : "les ânes hennissent".

ou NDAN OFERAN : "le premier sommeil".

24 h : NDER O YEN.

1 h ou 2 h : VINA ASUMPTU : "le dormeur change de côté"

4 h : A SIK APRAN ALAI : "le premier chant du coq".

B) La semaine :

- NAL : le jour, par opposition à la nuit.

(EZ., p. 107) (P.L. : NIAN : jour opposé à la nuit)

BES : le jour (durée de vingt-quatre heures).

TENING : lundi

TALATA : mardi

ARDABA : mercredi

AKHEMES : jeudi

DYUMALING : vendredi

GAV : samedi

DIBOR : dimanche

BES FANDAKVIDU : la semaine (littéralement : "le jour qui est
revenu").

C) Les saisons :

DYID : saison sèche de quatre mois, qui va de janvier à fin
avril.

(EZ. : p. 29 : DID : hiver)

A SARADAM : saison de deux mois où l'on prépare les cultures :
(mai et juin).

NDIG : saison des pluies, de quatre mois : de juillet à fin
octobre.

(EZ. : p. 98 : NDIG : saison des pluies).

SEGODEP : saison de deux mois (novembre et décembre) où l'on
procède aux récoltes.

D) Les mois :

1 - DYID :

O LAMEU DYID : janvier (littéralement : "le premier mois du
DYID").

O DAK DYID : février (littéralement : "le deuxième mois du
DYID").

A TADAK DYID : mars (littéralement : "le troisième mois du
DYID").

A NAAK DYID : Avril (littéralement : "le quatrième mois du
DYID").

2 - ASARADAM :

A BETAK DYID : mai (littéralement : "le cinquième mois de DYID")

BETAFOLENK DYID : juin (littéralement : "le sixième mois du
DYID".)

3 - NDIG :

O NGOL BETUDIK : juillet (littéralement : la septième lune)

O NGOL BETUTADIK : août (littéralement : "la huitième lune).

O NGOL BETUNAÏK : septembre (littéralement : "la neuvième
lune").

O NGOL HARBAHAYANDER : octobre (littéralement : "la dixième
lune").

4 - SEGOPEP :

O NGOL HARBAHAÏFOLENGANDER : novembre (littéralement "la on-
zième lune").

O NGOL HARBAHAÏFODIGANDER : décembre (littéralement "la dou-
zième lune".

C H A P I T R E II

LES TRAVAUX AGRICOLES.

PRESENTATION :

En ce qui concerne les travaux agricoles, nous présenterons quatre rubriques, dans l'ordre logique suivant :

- les champs
- la préparation du sol
- les binages
- les récoltes.

Pour la préparation du sol, nous avons divisé la rubrique en trois phases, correspondant au schéma logique de travail du paysan sérier : l'élimination des arbustes, le désherbage et le brûlage. La terminologie est particulièrement variée et précise en ce qui concerne le désherbage préalable, puisque la dénomination du travail effectué change selon que le champ était préalablement en jachère, ou était cultivé en mil MATYE, en mil POD, ou en arachides ; en effet, la culture de l'année précédente n'est pas indifférente à la présentation actuelle du champ : la jachère laisse de l'herbe sèche (FUKHUT), le MATYE laisse des racines, tandis que l'arachide laisse une terre relativement propre.

Quant aux récoltes, on remarquera la division sexuelle des tâches pour les divers travaux attachés à l'arachide.

LEXIQUE :

A) Les champs :

- O NAKH[^] : la jachère
O MAMATYE : champ cultivé en mil MATYE
O POMBOD : champ cultivé en mil POD
O AAREN : champ cultivé en arachides
A TOS : la pâture.

B) La préparation du sol :

- 1° - GADYE : élimination des arbustes épineux qui encombrant les champs.
2° - GUR : binage de l'herbe sèche sur un terrain précédemment en jachère (O NAKH[^]) ou qui avait servi de pâture (A TOS).
AKH SAN[^]: suppression des racines restant sur un champ cultivé en MATYE au cours de l'hivernage précédent.
SEND : ratissage d'un champ précédemment cultivé en POD ou en arachides.
3 - DOKH KAN[^]: brûlage des herbes préalablement disposées en tas dans les champs.
HIPSUKI : épandage de fumier sur les champs.

C) Les binages :

!	!	!	!!
!	!	ARACHIDES	! MIL - SORGHO
!	!	1er binage	! KHADU
!	!	2ème binage	! KHODYID
!	!	3ème binage	! DOFAT
!	!	4ème binage (à la main)	! FUR
!	!	!	!

D) Les récoltes :

1 - TILKHIL : culture intercalaire dans un champ où la culture principale est différente : exemple : culture de MATYE dans un champ d'arachides.

2 - Mils :

A SAHAD : la récolte (ex. : A SAHAD MATYE : récolte de mil MATYE)

NDAL (MATYE) : gerbe de mil (MATYE), récolté en épis.

BUR (MATYE) : glane de mil (MATYE), ramassée en gerbe.

3 - Arachides :

A KAK AREN : déterrage des arachides, par les hommes

A POKAT AREN : mise en petits tas de l'arachide, par les femmes.

A KADH AREN : rassemblement de l'arachide en un grand tas central, par les hommes.

A PATYE AREN : battage de l'arachide, par les hommes.

A PES AREN : vanage de l'arachide, par les femmes.

A GATIT AREN : transport de l'arachide, par les hommes.

C H A P I T R E I I I

LE SYSTEME FONCIER

PRESENTATION :

Il est difficile de cerner le fonctionnement des institutions africaines avec l'aide des seuls concepts juridiques européens : les deux systèmes ne se recourent jamais exactement. La discordance est très nettement perçue dans le système foncier sérer. C'est ainsi qu'il est difficile de définir ce qu'est exactement O YAL O KOL ; "le maître du champ". La traduction la plus proche pourrait être : "usufruitier". En effet, c'est le terme qui s'adapte le mieux aux différents modes de cession : quand O YAL O KOL ne fait que louer un champ (WAT O KOL) qui ne lui appartiendra jamais, il reste toujours O YAL O KOL ; il ne pourra donc jamais accéder au statut de LAMANE, de "maître des terres", qui, lui, est purement héréditaire (EZ : p. 77 : LAM OH : héritier).

En définitive, quelle que soit la somme versée et les modalités du versement, un paysan sérer ne sera jamais "propriétaire" de sa terre ; seul, le LAMANE le sera, et de façon purement héréditaire.

Il est juste de préciser que toutes les données recueillies dans ce chapitre l'ont été en invoquant toujours la période d'"avant la loi sur le Domaine National". D'après les réponses de nos informateurs, seul est désormais pratiqué : TYIT O KOL, le prêt d'un champ à titre gratuit, qui permet de venir en aide au voisin n'ayant pas assez de champs, sans pour autant voir le champ prêté confisqué par l'administration.

LEXIQUE :

A) Les types de champs :

O KOL : le champ.

(EZ. : KOL : jardin, champ cultivé -
P.L. : KHOL : champ, jardin)

O KOL MAL :)
le champ collectif.

O KOL MBOKATAH :)

O KOL ARDABA : le "champ du mercredi") dans les deux cas, il

O KOL NO SIRIN : Le "champ du marabout") s'agit du champ du mara-
bout, sur lequel les dis-
) ciples vont travailler.

LAMANE : le "maître des terres", dont les ancêtres ont défriché
une partie de l'espace de NGOHE et se le sont approprié en
vertu du "droit de hache" à eux délégué par le Teigne du
Baol. Avant la loi sur le Domaine National, il pouvait être
considéré comme le véritable propriétaire des terres pour
lesquelles il recevait des redevances.

O YAL O KOL : le "maître du champ" : personne qui a loué le champ.
à un LAMANE ou à un autre O YAL OKOL pour pouvoir
le cultiver pendant une durée déterminée au moment de
la location ; le sens français le plus voisin pour-
rait être celui d'"usufruitier".

B) Les régimes de cession des champs :

1 - TYIT O KOL : prêt d'un champ, à titre gratuit, pour une durée
d'un an.

2 - WAT O KOL : Location d'un champ, qui se divise en deux parts :
NDALU en ce qui concerne le mil

A BATER en ce qui concerne l'arachide.

(EZ, p. 154 : VATOH : se libérer, payer une re-
vance, payer un impôt).

BATAH AL : redevance , impôt).

NDALU : Somme versée pour la location d'un champ pour une durée déterminée (par ex. : 10 ans) ; cette somme est versée pour toutes les cultures de mil qui seront pratiquées sur ce champ au cours de la durée fixée, et elle est composée d'autant de parts qu'il y aura d'années à cultiver le mil;

exemple :

100 Fr par an x 10 ans de culture de mil = 1.000 F.

Ces 1.000 F ne concernent aucunement les années où il est cultivé en arachides. Quand le champ est laissé en jachère, aucune redevance n'est due ; par contre, chaque année où l'on cultive de l'arachide sur ce champ, on doit donner A **BATER AREN**.

Si **O YAL O KOL** meurt et que ses successeurs ne paient pas **NDALU**, le champ retourne au **LAMANE**.

A BATER AREN : cette somme, faisant pendant à la redevance précédente, est versée chaque année où l'on se livre à la culture de l'arachide sur le champ pour lequel on a versé un **NDALU**, et pour cette année-là seulement.

3 - **DYIK O KOL** : acheter un champ.

(EZ : p. 30 : **DYIK** : acheter)

DYIGAN : somme versée pour l'achat, à titre définitif, d'un champ, aussi bien pour les cultures de mil que pour celles de l'arachide ; à la mort du nouvel **O YAL OKOL**, le champ va à ses enfants. Ce mode de cession définitive s'oppose au mode de location temporaire composé de **NDALU** et **A BATER**.

4 - Modalités diverses :

[^]
DENIT : prêt de la moitié d'un champ à une personne dont les vaches ont préalablement fumé ce champ au cours de l'hivernage précédent (NDOS LAN : mettre ses troupeaux) (EZ. , p. 17 : DEG : couper).

MBANDIT : accord selon lequel on prête son champ à un ami pendant son absence ; le champ est restitué au véritable O YAL O KOL à son retour.

SOFIR : échange de champs entre deux personnes dont l'une, par exemple, pourvue d'un champ à sol DIOR voudrait faire du mil MATYE (cultivé de préférence sur sol DEK), et dont l'autre, pourvue d'un champ à sol DEK, voudrait faire de l'arachide (cultivé de préférence sur sol DIOR).

C H A P I T R E I V

LA CIRCULATION DES BIENS

PRESENTATION :

Nous diviserons la "circulation des biens" en trois rubriques :

- les activités économiques
- les dons
- les groupements économiques.

Dans les "activités économiques", nous avons recensé quelques termes d'usage courant, utilisés lors des principales opérations. La rubrique sur les "dons" est enrichie d'un certain nombre d'apports récents, qu'il ne nous avait pas été donné d'observer jusqu'ici, notamment en ce qui concerne BIRNIT et BOG A TYAF : ces deux type de dons nous fournissent un exemple de circulation de dons selon des relations très précises de parenté. Enfin, dans les "groupements économiques", nous avons regroupé quelques indications sur les tontines et les travaux agricoles collectifs.

LEXIQUE :

A) Les activités économiques :

KHALIS GURDI : pièces d'argent et de cuivre (les premières arrivées à NGOHE).

KHALIS A KAIT : billets, arrivés à NGOHE postérieurement aux pièces.

DYIK : acheter

A TYIKAR : un achat
(P.L. : TCHIT : achat)

DYIKU : vendre

A DYIKU : une vente
(P.L. : FOU D : vente)

TYALEL : le travail

RAV : prêt

NDAV : emprunt

RAFID : remboursement.

B) Les dons :

DAP : don effectué par tous les membres du TIM (lignage maternel) et du KURDYALA (lignage paternel) du donataire, à l'occasion d'une cérémonie (imposition du nom, circoncision, mariage, deuil) qui affecte celui-ci.

A BAATER : don effectué par tous les amis et voisins du donataire, à l'occasion d'une cérémonie affectant celui-ci.

TYIT : don redistribué au cours d'une cérémonie (notamment aux NENO, aux "castés") et don effectué au jour le jour, dans la vie ordinaire.

BIRNIT : tout don allant du YAL au PAD

BOG A TYAF : tout don allant du PAD au YAL

- YAL** : X est le YAL ("maître") de Y, quand X est le fils ou la fille de la tante paternelle (FAP O TEV) de Y ; en effet, dans ce cas-là, X appartient au même TIM (lignage maternel) que le père de Y, tandis que Y appartient à un autre TIM ; appartenant au même TIM que le père de Y, X est donc supérieur à Y, un peu l'équivalent de son père : il est "maître" de Y. Il semblerait donc que chaque Sérér soit déterminé non seulement par son propre TIM (celui de sa mère), mais aussi par celui de son père : si le TIM de la mère est celui d'où provient, par héritage, une grande partie des richesses matérielles (notamment : les vaches), le TIM du père est celui qui sert d'intermédiaire lors de l'invocation des forces religieuses ; c'est grâce à l'entremise du TIM du père que l'on s'adresse à la divinité suprême.
- PAD** : Y est le PAD ("esclave") de X, quand X est le fils ou la fille de la tante paternelle de Y ; BOG A TYAF veut littéralement dire : "lavage de pieds". Si l'on tient compte du fait que YAL et PAD sont des MASIR ("cousins"), on trouvera très intéressante la notation suivante du Père EZZANO (p. 9 du dictionnaire) :
- "BOG : laver - le mot, par superstition, signifie aussi : protéger - Par exemple, si quelqu'un a des plaies aux jambes, son "masir" passera la nuit auprès de sa case en faisant des aspersion d'eau pour le délivrer de son mal. Ou encore, il le mènera à la jonction de deux routes et lui versera de l'eau sur le corps, dans le même but".

BIRNIT a le sens littéral de "don fait en guise de remerciement à un serviteur, ou à un esclave", ce qui est corroboré par le fait que les Sérér appellent FADU l'ensemble des simagrées que peut faire un PAD pour recevoir un BIRNIT de son YAL : danser, étendre un pagne à terre, nettoyer le YAL, le ventiler, ...

Actuellement, ces deux dons se font sous forme monétaire, soit à l'occasion d'une cérémonie (surtout : NDUT et NGILOG), soit quand le PAD va faire BOG A TYAF auprès de son YAL, une fois par an... Etant donné la précision des termes, on peut penser qu'avant la pénétration de l'économie monétaire à NGOHE, le BOG A TYAF était une prestation en nature (lavage des pieds en guise de soumission), qui devait attirer un BIRNIT en contre-partie.

SADAKH : don fait à tous ceux qui sont trop faibles pour travailler.

Même idée : don fait à une femme qui vient d'avoir des jumeaux, car elle ne pourra pas travailler pendant l'hivernage (impossibilité de porter les jumeaux pendant son travail).

(P.L. : SADAKH : aumône -

EZ, p. 123 : SADAH : aumône).

DEVENATI : don à toute personne qui vous présente ses vœux à l'occasion d'une fête.

(terme vraisemblablement d'origine Wolof :

K.B. p. 220 : NDEVENAL : anniversaire, étrennes)

A SUIN : toute somme donnée à O PAN (le féticheur) en remerciement des soins qu'il a prodigués.

(P.L. : SOUIN : coutume (tribut)).

SARITYA : don que l'on fait au retour d'un marché, de la ville, ou d'un voyage.

C) Les groupements économiques :

TEG : Tontine

TETEG : ensemble des participants à la tontine

TEGIT : celui qui reçoit l'ensemble des mises.

A SIM : aide, travail collectif sur un champ.

O YAL A SIM: le "maître" du SIM, celui à qui le SIM profite et qui doit payer les repas de SIM.

O SISIMIT : l'organisateur du SIM

O SIME : personne participant à un SIM

DIMLE O TIRU : aide collective à quelqu'un qui ne peut travailler; sans contre-partie.

C H A P I T R E V

LES PERSONNES - LES GROUPES - LES METIERS ET LES CASTES -

PRESENTATION :

Nous ne traiterons pas ici des termes de parenté Sérér, pour lesquels B. DELPECH a établi un lexique auquel nous renvoyons. Nous nous arrêterons uniquement aux autres distinctions sociales.

La vie sociale de NGOHE est réglée selon de nombreux clivages. Un premier clivage consiste dans la séparation entre SINIG (ou : "paysans Sérér libres") et NÊNÔ (ou "castés"). En fait, le statut de "casté" est celui d'une minorité tenue à l'écart soit à cause d'une spécialisation professionnelle (griot, cordonnier, bûcheron, forgeron, tisserand, bourrelier), soit à cause d'une origine ethnique différente (Wolof, Toucouleur).

Un second clivage, géographique quant à lui, consiste dans le regroupement des habitants de NGOHE selon les affinités de village. Il est curieux de constater, par exemple, que pour les travaux agricoles collectifs la majeure partie des échanges de travail s'effectue entre résidents d'un même village.

Un troisième clivage consiste dans l'appartenance à un même groupe d'âge (KHEL MAS). L'appartenance à ce groupe d'âge dicte les comportements à observer à l'égard des personnes appartenant à des groupes plus âgés ou plus jeunes.

Enfin, le dernier clivage consiste dans la distinction entre simples cultivateurs et cultivateurs pratiquant un métier secondaire : O PAN, DYULA, TEFANKE, O SUP En effet, en milieu Sérér, tout le monde est cultivateur, sauf en cas d'invalidité notoire. Aussi, les autres métiers sont surajoutés à celui de cultivateur et provoquent une certaine différenciation du point de vue de la fortune personnelle.

LEXIQUE :

A) Les Personnes :

YAL personne ayant des biens ou ayant pouvoir sur d'autres personnes , sans jamais en être le propriétaire. Le sens français le plus proche serait : "usufruitier". Les traductions le plus couramment utilisées sont : "maître" ou "chef" ; exemples :

O YAL MBIND : le chef de concession.
O YAL NGAK : le chef de ménage
O YAL NDAP : le maître du grenier
O YAL NDOK : le maître de la case
O YAL A SIM : le maître du SIM
O YAL NAK : le maître des vaches
O YAL O SIR : le maître du troupeau.

Nous avons déjà vu (chapitre IV) que YAL sert aussi à désigner un degré de parenté (fils ou fille de la tante paternelle) par rapport à PAD.

KHAKHIT : les amis.

KENTAND : les voisins

TOG : état des jeunes gens précédant toute cérémonie de mariage (en français : fiançailles).

KILOK : état des "jeunes mariés", qui débute par la première visite du jeune homme au père de la jeune fille convoitée (KUM O BAK), et qui se poursuit par la cérémonie même du mariage (NGILOG) ; cet état dure jusqu'à la prochaine traite.

SEIDADONG état des jeunes mariés à partir de la première traite suivant la cérémonie de mariage (NGILOG).

B) Les groupes :

- SINIK : paysan Sérère libre, à NGOHE.
NÊNÔ : personne castée
MAL : ensemble des personnes du même âge.
(EZ. : p. 84 : groupe, gens du même âge)
MATIKAL : groupe de jeunes des deux sexes, rassemblés pour chanter et danser ; il en existe cinq à NGOHE, dans les villages suivants : MBINDO, NDOFFENE, NGODILEME, SINDIANE, SOBMAK.
SAKH : terme désignant l'ensemble des villages de NGOHE ; SAKHSAKH est le chef du village de NGOHE.
(terme vraisemblablement d'origine Wolof : KB, p. 283 : "SAHSAH : autrefois, délégué du roi pour gouverner certain village ou certaine province, au Diaguèm, au Cayor, au Saloum").
KHEL : terme désignant chacun des villages composant l'ensemble de NGOHE.
KHEL MAS : groupe dans lequel sont rassemblées toutes les personnes ayant le même âge, dans un village donné, dans une fourchette approximative de trois ou quatre ans. L'appartenance au KHEL MAS est déterminée par la circoncision pour les hommes, par une "lutte où il ne faut pas pleurer" pour les femmes.

C) Les métiers secondaires :

- O PAN : guérisseur et fabricant de gris-gris. Lorsqu'O PAN procède à une cérémonie en vue d'une guérison, on dit FI TER (littéralement : "il fait des gris-gris")
DYULA : commerçant
O SUP : le teinturier
TEFANKE : marchand de vaches
(terme vraisemblablement d'origine Wolof).

D) Les castes :

- O GAWUL : le griot
 O KUDE : le cordonnier ; procède à l'ensachement des amulettes;
 on dit de lui :
 KHENDAN TER (littéralement : "il fabrique des gris-
 gris").
 A LAOBE : le bûcheron
 O PAL : le Wolof
 O TAFAR : le forgeron
 O TIRIV : le tisserand
 O TUKULOR : le Toucouleur
 O SAKOBE : le bourrelier

E) Les villages de NGOHE et leurs habitants :

VILLAGE	UN HABITANT	les HABITANTS
DYIGA	O TITIGA	DYIDYIGA
KALOM	O KALOM	KAKALOM
MBINDO	O PINDO	FINDO
MBIND GANE (Keur Gane)	O PIN GANE	FIND GANE
MBUNDU	O BUBUNDU	BUBUNDU
NDIED	O TIED	DIED
NDIOBENE	O DIOBEN	DIOBEN
NDOFFENE	O TOFFEN	KHOFEN
NGODILEME	O KHODILEM	KHODILEM
NINAKH	O NININAKH	NININAKH
SALMEM	O SALSAMEM	SALSAMEM
SINDIANE	O SISIDIANE	SISIDIANE
SOBMAK	O SOB-MAK	SOSOBIAMAK

C H A P I T R E VI

- LE MBIND -

PRESENTATION :

Nous regroupons ici toutes les données concernant la concession (MBIND), ses différentes composantes, son aménagement intérieur. Loin d'être pure curiosité d'ethnologue amateur, ce lexique concernant le MBIND a des implications directement économiques : en effet, toutes les données dont il est fait état ont été recueillies au cours d'un inventaire exhaustif des biens au sein de quelques concessions du village de SOBMAK. Beaucoup de données concernant l'aménagement intérieur du MBIND ont été corroborées par le dictionnaire du Père EZZANO ; par contre, l'énumération des ustensiles n'a pas trouvé d'écho dans cet ouvrage.

Par ailleurs, il était intéressant de donner la composition des différents menus, car le repas du soir est considéré comme "ordinaire" s'il est à base de couscous et comme "riche" s'il est à base de riz. Là encore, primat de l'économie.....

LEXIQUE :

A) L'aménagement intérieur :

- BOMB : toit de la case (EZ, p. 9).
- FULAN : espace, situé devant les greniers, où l'on laisse les animaux domestiques.
(EZ. p. 46 FULAN : cour intérieure d'une maison)
- KAM MBIND : espace séparant deux concessions.
(EZ., p. 69 : KAM : Intérieur).
- A KEB : clôture en tiges de mil MATYE.
(EZ, p. 71)
- A KUD : abri pour le cheval (EZ. p. 71)
- O MAH : espace compris entre les différentes cases, à l'intérieur d'une concession, où l'on se repose au début de la nuit. -(EZ. p. 84)
- MBIND : (pluriel : PINT) : la concession, regroupant autour du "chef de concession", O YAL MBIND, ses frères, ses enfants, ou ses neveux, accompagnés de leurs familles respectives, le cas échéant.
(EZ, p. 88 : MBIND : "maison. La maison sèreère comprend à l'origine toutes les cases d'une même famille. C'est ce que les européens appellent "carré").
- MBIND MAK : concession regroupant plusieurs autres concessions ayant à leur tête des YAL MBIND, comme c'est le cas, par exemple, pour la concession du chef de village de NGOHE.
- NDAP : le grenier (EZ., p. 97)
- NDAP MAK : le grenier du chef de concession.
- NDOK : la case (EZ., p. 99)
- O NDUNG : le sol de la case.
- NGAK : la cuisine (EZ. , p. 103)
- NGAV : coin à eau, où sont enterrés les canaris.

- O SAH : le mur de la case (EZ, p. 125)
YANGAS : enclos en tiges de mil où sont gardées les arachides

B) Les ustensiles :

- BALKA : mangeoire portative pour les vaches, en bois ;
crèche.
BALIR : tamis pour passer le cous-cous crû.
GEDES : étagère où sont posés les ustensiles, accrochée aux
murs de la case.
O KHON : écuelle de bois.
A KODYE :alebasse servant à porter l'eau aux champs.
MBIDIR MBIDEL : tamis pour passer la farine (EZ. p. 41).
MBULANE : van pour enlever le son.
A SAK :alebasse (EZ., p. 125 : SAK :alebasse ordinaire).
SULIR : tamis pour passer le cous-cous cuit.
A TUR KHIR :bâtonnet de bois, terminé par une croix de saint-André
en fer, crochetée ; il sert à la préparation du lait
caillé.

C) Les repas :

- SANGAN[^] : farine de mil servant à la préparation de la bouillie
(A TON[^])
MBIDEL : farine de mil servant à la préparation du cous-cous
(SADYE)

1° - Midi :

- A TON[^] FO SOV: bouillie de mil avec du sucre et de l'huile de pal-
me. (autrefois, le beurre de vache remplaçait
l'huile de palme).

2° - Soir :

SADYE FA NAV: cous-cous aux haricots
SADYE FA TEGEJ : cous-cous à la viande
SADYE FA TYEK : cous-cous à la poule
SADYE FA PULOR : cous-cous au manioc
MAALO FA LIB : riz avec poisson
MAALO FA TEGEJ : riz avec viande
MAALO FA TYEK : riz avec poule
MAALO FA PULOR : riz avec manioc.

CHAPITRE VII

LES REMEDES

PRESENTATION :

L'activité d'O PAN s'étend sur trois domaines : guérir les maux physiques, guérir les maladies mentales, vendre les amulettes protectrices.

La cérémonie de guérison s'opère chez O PAN, au cours d'une séance dans l'enclos à PANGOL ; cette cérémonie consiste à laver le malade avec de l'eau où ont trempé les gris-gris, ou à lui faire boire de cette eau.

Il est curieux de constater que les prix demandés pour les guérisons des maladies mentales sont en général dans le rapport de 4 pour les hommes à 3 pour les femmes ; nous avons peut-être ici l'expression des nombres sacrés chez les Sérèr. Tous les prix indiqués ont été recueillis chez FAP DIOUF et DALY SENE, habitants de NGODILEME, entre décembre 1967 et mars 1968.

LEXIQUE :

A) Les activités d'O PAN :

- DYUR verser du lait caillé sur un PANGOL (arbre, pilon fiché en terre, canari enterré, etc...) en guise de libation.
- A TYUR : la libation ; par extension : toute cérémonie d'invocation aux Pangol sous la direction d'O PAN. A NGOHE, A TYUR désigne aussi la danse de possession par les Pangol.
- LUP : tout ce qui est planté dans le sol : tuteurs d'un arbre, pieux, pilons, etc... Par extension, a remplacé A TYUR dans le Sine, puisque l'une des phases de cette cérémonie consiste justement à planter un pilon dans le sol.
- FI TEKH : soigner et guérir. à l'aide de gris-gris ; c'est le rôle d'O PAN.
- KHENDAN TEKH : fabriquer des gris-gris (couture et décoration) : c'est le rôle d'O KUDE.

B) Les remèdes contre les maux physiques :

- BALAK : morceaux de bois desséchés, devant guérir les diarrhées d'enfants.
- BOS : écorce servant à soigner les maux de la main. Donné gratuitement.
- GANÂ : remède, à base d'écorces, devant guérir de la lèpre ; tarif : 5 fr. le paquet.
- O KOTAH : poudre d'écorces pour guérir de la toux. Tarif : au choix du malade : 5, 10, 25 fr.
- TAK TYANDIK : patte de coq desséchée, guérissant les maladies d'enfants.

TEKH : gris-gris (P.L. : TEKH : remède -
EZ. , p. 143 : TEH : remède, médicament, ta-
lisman, gris-gris).

SUSU : onguent pour guérir de l'éléphantiasis (SAL) par
massages.

C) Les remèdes contre les maux de l'esprit :

KHAMB ensemble de gris-gris (cailloux, cônes de fer: rouil-
lé, morceaux de charbon, écorces d'arbre, coquilla-
ges) qui doivent guérir des génies que l'on a attrapés en se promenant la nuit.

Tarif : la séance : pour un homme : 200 fr., pour
une femme : 150 fr.

DINGA : gris-gris fait d'une corne de vache recouverte d'une
robe rouge, sur laquelle sont cousus des coquilla-
ges, et terminé par des poils de vache.

Il sert à guérir contre les mauvais esprits envoyés
par quelqu'un d'autre.

Tarif : la séance : pour un homme : 400 fr.
pour une femme: 300 fr.

LAKH DYALAN[^]: gris-gris fait d'une queue de vache, recouverte d'une
robe rouge, sur laquelle est accrochée une clochette;
le tout est retenu par une corde qui passe sur l'é-
paule d'O PAN, tandis que le bout de la queue trempe
dans un canari empli d'eau. O PAN procède à la gué-
rison en récitant des formules et en faisant tinter
la clochette.

Ce gris-gris sert à chasser les mauvais esprits.

Tarif : la séance : 250 fr pour un homme ; 150 fr
pour une femme. (EZ., p. 77 : LAR : gris-gris de poil).

D) Les protections :

- DAK : boules de terre devant faciliter l'accouchement. Donné gratuitement ; cependant, un don est attendu en contrepartie.
(EZ., p. 13 : DAK : motte de terre)
- DERA : collier retenant des sachets porte-bonheur -
Prix de vente : 350 fr.
- ^
DYAN TINAN : collier imposé au cours de l'enfance, et servant à éviter les "mauvais vents", les "mauvais esprits".
Prix de vente : 2.000 fr.
- DYEG AREN : bracelet autour du bras, qui doit empêcher de gaspiller son argent.
Prix de vente : 1.150 fr.
- FOBOMON : champignon desséché, servant de porte-bonheur.
Donné gratuitement.
- MBAPAN : gris-gris en forme de vaisseau, devant protéger tout ce qui se trouve à l'intérieur d'un enclos.
- NOMBO : bracelet
- ..
NOMBO BAI : bracelet porté autour du bras pour faciliter les travaux agricoles.
Prix de vente : 350 fr.
- NOMBO TYAF : bracelet placé autour des chevilles pour protéger contre les maladies du pied.
Prix de vente : 200 fr.
- SOKHE : gris-gris, composé d'un crâne de chien et de racines enfermés dans un sachet, devant empêcher les mauvais génies d'approcher de la case.
- TUL : ceinture autour des reins, pour empêcher les couteaux de pénétrer dans le ventre.
Prix de vente : 135 fr.
(EZ., p. 147 : TUL : gris-gris contre les coups de pointe de couteau).

- TABLE DES MATIERES -

	<u>Pages.</u>
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	3
CHAPITRE I : LE CALENDRIER	6
CHAPITRE II : LES TRAVAUX AGRICOLES	11
CHAPITRE III : LE SYSTEME FONCIER	14
CHAPITRE IV : LA CIRCULATION DES BIENS	18
CHAPITRE V : LES PERSONNES, LES GROUPES, LES METIERS, ET LES CASTES	23
CHAPITRE VI : LE MBIND	27
CHAPITRE VII : LES REMEDES	31